



Entrelacs, le 26 novembre 2012

Objet : Réflexion sur la santé des lacs de la municipalité

Madame, Monsieur,

La présente fait suite à la volonté du conseil et du service d'aménagement du territoire de la municipalité d'Entrelacs d'organiser en début d'année 2013 une consultation publique sur la santé de nos lacs et rivières. Consultation à laquelle seront invités les différents acteurs du milieu, les associations de lacs, notre comité consultatif en urbanisme et possiblement la MRC. À cet égard, vous pourrez prendre connaissance des intentions du conseil sur le sujet dans le discours annuel du maire.

Cela dit, si vous avez reçu cette lettre, il y a de fortes chances que vous soyez un représentant officiel pour votre association de lac ou de votre organisation en matière de gestion des cours d'eau.

Cette consultation s'inscrit en réponse aux différents enjeux liés à la présence et l'utilisation de ces cours d'eau et pour lesquelles nous sommes souvent interpellés par nos citoyens. Qu'ils s'agissent de demandes faites en fonctions des usages et des accès, de la réglementation en vigueur et/ou proposée, de la caractérisation des rives et du littoral, de la sécurité des utilisateurs, sinon même de l'inventaire et la surveillance de la ressource; il en va de notre responsabilité à tous d'établir une ligne de conduite sur ce que nous souhaitons faire de ces biens communs.

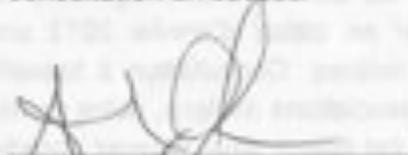
Pour ces raisons, le but recherché à travers cette consultation est de bien comprendre quels sont les enjeux perçus par les riverains et les utilisateurs de ces lacs et cours d'eau, de fournir un lieu d'échanges qui nous permettrait d'établir des objectifs communs afin d'assurer la pérennité de cette ressource pour notre bien-être collectif.

À cet égard, afin de favoriser une certaine forme de consensus sur les sujets pour lesquelles nous souhaitons échanger lors de cette consultation, nous vous invitons par la présente à une réflexion en la matière.

Ci-joint à cette lettre, vous pourrez prendre connaissance d'un questionnaire que nous vous invitons à remplir et nous retourner avant le 15 janvier 2013. Bien entendu, si vous représentez une association de lac, il pourrait être utile de consulter vos membres avant de remplir ce questionnaire.

Au travers de ce formulaire, nous abordons un certain nombre de thématiques liées de près ou de loin à l'usage des lacs et des cours d'eau. À l'image d'un entonnoir à l'envers, nous vous demandons d'élaborer plus en profondeur chacune de ces thématiques. De cette façon, nous croyons et souhaitons être en mesure de bien cerner les problématiques et/ou sujets que nous voulons discuter.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration pour faire de cette consultation un succès.



Alexandre Morin
Directeur de l'aménagement
du territoire



Ginette Brisebois
Directrice générale

